



vous guider



Je demande ma retraite en ligne

#FallaitLeDirePlusTot
#MSAenligne



msa.fr



L'essentiel & plus encore



Avec le nouveau service
“**Demander ma retraite**”,
vous n’avez plus qu’une
seule demande à faire
pour l’ensemble de vos
régimes de retraite de base
et complémentaire !



SIMPLE

Une seule demande de retraite pour l’ensemble de vos régimes, de base et complémentaire.



PRATIQUE

Tout se fait en ligne : la saisie de vos informations et l’envoi des pièces justificatives.



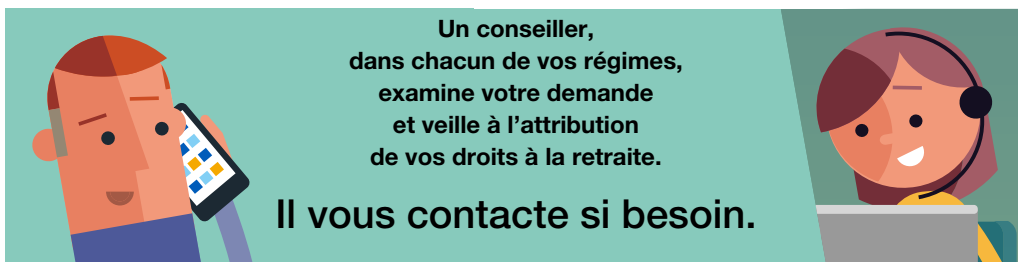
SÉCURISÉ

Un niveau de sécurité maximum garanti par FranceConnect

Comment ça marche ?

Pour demander votre retraite, connectez-vous à Mon espace privé. Une fois connecté :

- ▶ complétez le formulaire de demande de retraite, en six étapes ;
- ▶ déposez les justificatifs à joindre à votre demande en les scannant ou en les photographiant ;
- ▶ suivez l'état d'avancement de votre demande à tout moment.



Vous êtes accompagné

Parce que demander sa retraite est une démarche importante pour vous, tout est prévu pour vous permettre de la réaliser dans les meilleures conditions.

- ▶ Avant de commencer, des conseils pratiques sont proposés.
- ▶ Lors de la saisie de vos informations, vous pouvez à tout moment revenir à l'étape précédente. Vous avez même la possibilité d'enregistrer votre demande pour y revenir plus tard. Elle est conservée 90 jours.
- ▶ Avant de transmettre votre demande à vos régimes, vous pouvez vérifier et modifier, si nécessaire, les informations renseignées grâce au récapitulatif disponible.
- ▶ Dès l'envoi, vous êtes informé par e-mail que votre demande a bien été transmise à vos régimes, qui pourront vous contacter pour obtenir des précisions, si besoin.

BON A SAVOIR

La retraite n'est pas attribuée automatiquement : c'est à vous de choisir votre date de départ. Nous vous conseillons de déposer votre demande 4 à 6 mois avant la date que vous avez choisie. Le délai nécessaire pour demander votre retraite peut varier selon les régimes auxquels vous avez été affilié.

La MSA prend en charge la retraite des salariés et des non-salariés relevant du régime agricole.

Plus de 3,9 millions de dossiers retraite sont gérés par la MSA.

Grâce à ses équipes de conseillers spécialisés, la MSA informe ses adhérents de leurs droits et des évolutions législatives. Elle accompagne également les futurs retraités pour toutes leurs démarches et développe une gamme de services en ligne pour les aider à préparer leur retraite dans les meilleures conditions.

Grâce à son organisation en guichet unique, la MSA propose également à ses adhérents retraités toute une offre d'action sanitaire et sociale et de prévention santé adaptée aux besoins des seniors.

**L'équipe de votre MSA
est à votre disposition pour vous renseigner.**



Ensemble, les régimes de retraite
simplifient vos démarches.



L'essentiel & plus encore